

Additif

Générale

modern

## Additif n° 89-0063 /PR/FIN à l'arrêté n° 88- 0599/PR/FIN du 26 mai 1988 déterminant la liste des . coopérants et experts étrangers bénéficiaires d'une indemnité forfaitaire mensuelle

n° 88- 0599/PR/FIN

Ministère  
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication  
18 janvier 1989

Numéro JO  
n° 2 du 31/01/1989

Date du numéro  
31 janvier 1989

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

l'article er de 'arrêté n° 88-0599/PR/FIN du 26 mai 1988 est complété ainsi qu'il suit : Premier ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire. À ajouter : M. Gobbers Didier, pour compter du ter janvier 1989. Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications. À ajouter : M. Gaudebert, pour compter du 27 octobre 1988. lé reste sans changement.